



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



## Le gouvernement doit laisser l'AFP travailler

La CFDT combat ce texte néfaste, présenté sans aucune concertation, qui permettrait à l'Etat de contrôler politiquement l'AFP, tout en se désengageant financièrement.

La proposition de loi revient presque à doubler la part des représentants de l'Etat dans les désignations au conseil d'administration, directement ou indirectement, compte tenu du poids des chaînes publiques dans la presse audiovisuelle française.

Ce projet n'a même pas fait l'objet d'une consultation du personnel de l'entreprise, ni syndicale, alors que l'AFP est un rouage central de l'écosystème des médias en France, par sa capacité à vérifier ou démentir rapidement les rumeurs qui se multiplient à la vitesse de l'Internet.

Ce texte nous ramène 36 ans en arrière, à l'époque où un président de la République prétendait imposer un ambassadeur de la France à la tête de l'AFP, déclenchant l'incrédulité ou la défiance de clients aussi prestigieux que le Washington Post et le New-York Times.

A chaque fois, l'AFP a certes survécu. Mais cette fois, l'environnement concurrentiel a profondément changé. Désormais en concurrence avec les sites Internet de grands médias, l'AFP doit défendre clairement le premier de ses atouts : sa neutralité.

Rappelons que tous les médias, français ou étrangers, ont intérêt à ce que l'AFP soit suffisamment respectée pour gagner de nouveaux clients à travers le monde, par de nouveaux produits (alertes, vidéo, nouvelles langues de diffusion, etc.) et réaliser ainsi les économies d'échelle permettant de rentabiliser des coûts fixes (technologie, réseau en France) mis sous pression par la concurrence des sites internet.

En prétendant interdire à l'AFP certains services, même payants, cette proposition de loi s'oppose à l'esprit même de la réglementation européenne sur la concurrence et à la liberté de la presse.

En prétendant que c'est au gouvernement de fixer les missions d'intérêt général de l'AFP, ce texte fait courir de gros risques à l'image de la troisième agence de presse mondiale. Il va à l'opposé de la jurisprudence européenne, qui de plus en plus sépare les missions d'intérêt général, à vocation durable, des décisions prises à court terme par tel ou tel gouvernement.

Le statut actuel de l'AFP, adopté à l'unanimité par le parlement français en 1957, après un référendum au sein de l'entreprise, résume pourtant parfaitement la mission d'intérêt général de l'AFP: diffuser, en France comme à l'étranger, «une information exacte, impartiale et digne de confiance».

Cette proposition de loi prévoit aussi de supprimer la commission financière de l'AFP, pourtant rouage essentiel du "statut de la liberté" adopté en 1957. La Cour des Comptes qui intervient a posteriori, ne peut avoir le même rôle..

Le statut de 1957 exige que l'AFP se garde chaque année de l'endettement, et des déficits budgétaires, marécages qui la placent dans une situation de dépendance.

Ce statut fixe des règles simples qui doivent être respectées: l'AFP équilibre son budget, les tarifs des abonnements publics sont automatiquement relevés chaque année.

Rappelons tout de même que l'AFP investit plus dix millions d'euros par an, en réalisant des bénéfices d'exploitation depuis huit ans, son endettement restant assez modeste pour que les frais financiers ne dépassent pas 0,5% du chiffre d'affaires.

Alors, de grâce, laissez l'AFP travailler et respectez son indépendance.

Contact: Nicolas Thiéry USJ-CFDT : 06 07 61 64 89

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)